



### SOIXANTE PROJETS POUR BÂTIR L'AVENIR

**A l'occasion de la session plénière de l'Assemblée départementale, Maurice Leroy, Ancien ministre, Président du Conseil départemental a présenté les soixante projets du Plan d'Actions *Loir&Cher 2021*. Un premier point d'étape sur la feuille de route du Département pour les années à venir.**

En novembre 2016, l'Assemblée départementale adoptait à l'unanimité *Loir&Cher 2021, le Plan d'Actions*, déclinaison pour la collectivité de la démarche prospective *Loir&Cher 2020*.

A l'occasion de la session plénière du 27 mars, les élus départementaux ont dressé un premier point d'étape et étudié en détails la liste des 60 projets établis dans le Plan d'Actions.

#### **Un Plan d'Actions et 60 projets d'avenir**

Ces soixante actions correspondent chacune à l'un des quatre axes de *Loir&Cher 2021* : **Innovier pour un nouveau contrat social – Défendre notre ruralité – Investir pour l'avenir – Simplifier le quotidien des Loir-et-Chériens**. À chacune de ces actions est rattaché un élu référent, un agent de la collectivité désigné comme chef de projet, des objectifs clairs et un calendrier de mise en œuvre. (cf. liste des 60 projets en annexe)

**Comme le souligne Maurice Leroy : « C'est la mise en application tangible d'un bel élan collectif ! »**

Le Plan d'Actions a été conçu comme le **point de départ de dizaines de projets collectifs au service des Loir-et-Chériens**. Il a également pour vocation d'encourager les initiatives partout sur le territoire.

**« Alors que l'on entend partout dire que les territoires ruraux connaissent un déclin irrémédiable, nous montrons au contraire, par notre Plan d'Actions, que l'avenir passe par les initiatives locales et la vitalité de nos territoires ! » poursuit Maurice Leroy.**

Grâce à des points d'étapes réguliers, les élus départementaux rendront compte de l'avancée des actions et des ajustements à apporter.

#### **CONTACT PRESSE**

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12